

ORGANISÉ PAR LE CLUB DES AÎNÉS DES 3 CLOCHERS

Vide Grenier Guyor Haut

DIMANCHE 6 OCTOBRE

**Salle polyvalente
et centre village**

9h00 à 18h00

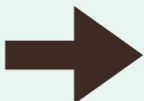
10 € le stand*

**L'hermine
Occitane**

• Fabriqué en BreTarn •

**Buvette - Restauration avec
l'Hermine Occitane (crêpes-galettes)
et l'Auberge du Tilleul**

Réservation Auberge
05 63 74 01 84



SERVEZ-VOUS !!

**Bulletin d'inscription
règlement au dos**

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Mail : gen.mouvement.clubcommunelebez@gmail.com

Tél : 06.72.07.91.32

Remplir lisiblement et envoyer avec le paiement avant le 27 septembre 2024.

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Localité :
Tél : Mail :

Document d'identité faisant foi (OBLIGATOIRE) :

Carte d'identité Passeport N° :
Délivré le : Par :

Je réserve des emplacements pour le Vide Grenier du 6 octobre 2024 à Guyor :

- En salle 240x80 cm (avec tables) . Nombre :X 10 € =€**
 En extérieur 300x100 cm (au sol). Nombre :X 10 € =€

(chèque à l'ordre du Club des Aînés des 3 Clochers).

(tables sont gracieusement mises à disposition en intérieur, en extérieur seules les chaises pourront être fournies)

Pour que ma demande soit prise en compte :

- ➔ Je m'engage à respecter le règlement ci-dessous.
- ➔ Je joins le paiement à l'ordre du Club des Aînés des 3 Clochers.
- ➔ J'atteste sur l'honneur de ma non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art. R 321-9 du Code Pénal).
- ➔ **Je signe le bulletin et je le renvoie, accompagné du paiement, à secrétaire du Club des aînés des 3 clochers, 2 hameau La Clédelle 81260 Le Bez, avant le 27 septembre.**

Fait à, le

Signature (*précédée de la mention « Lu et approuvé »* valant approbation du règlement).

RÈGLEMENT

L'entrée du vide grenier est gratuite pour les visiteurs.

L'équipe organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration de matériel.

Le bénéficiaire s'engage à ne vendre que des objets usagés lui appartenant.

Aucun emplacement ne sera attribué si le dossier d'enregistrement est incomplet. Les inscriptions prendront fin dès que tous les emplacements seront réservés. L'organisateur se réserve le droit de récupérer l'emplacement si le bénéficiaire ne s'est pas présenté à 9h00.

L'installation devra se faire entre 8h00 et 9h00.

En aucun cas, la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée.

Le plan de circulation et de sécurité sera strictement respecté.

Le bénéficiaire s'engage à se munir d'une pièce d'identité.

Le bénéficiaire doit tenir son stand ouvert de 9h00 à 18h00 et quitter les lieux avant 19h00 en ayant débarrassé et nettoyé correctement l'espace occupé.